

Approvisionnement responsable


Droit de la personne au travail, éthique, santé et sécurité, environnement et approvisionnement responsable de minéraux

Les produits et services achetés annuellement par Bell sont soit utilisés à l'interne dans le cadre de nos opérations ou soit pour permettre la livraison d'équipements et de services à nos clients. Nos achats sont principalement concentrés dans les domaines suivants : infrastructure réseau sur fil et sans fil, technologies de l'information, appareils sans fil et produits résidentiels destinés aux consommateurs, produits et services de télécommunications d'affaires, contenu média et services aux télécommunicateurs.

Les fournisseurs qui font affaire avec Bell sont tenus de respecter des normes très rigoureuses puisque tout achat de biens et de services peut avoir des répercussions sociales et environnementales qui peuvent affecter l'image de Bell et notre capacité à fournir des services de qualité, dans l'éventualité où ces risques ne sont pas sérieusement pris en compte. Nous recherchons des produits et des services de qualité à travers des relations contractuelles équitables et éthiques, avec des fournisseurs qui agissent de façon responsable, qui témoignent d'un engagement ferme envers le développement durable, et qui font preuve d'intégrité sur le marché.

Bell tient également compte de divers critères durables relatifs à ses produits et ses services, depuis la consommation d'énergie, la recyclabilité, l'emballage réduit et aux certifications environnementales, jusqu'aux attributs relatifs aux droits de la personne et du travail, à la santé et à la sécurité, ainsi qu'aux principes d'éthique. Nous incluons des clauses de durabilité pour les produits orientées vers la clientèle (incluant les appareils mobiles et les accessoires, cartes SIM, récepteurs de télévision, modems, emballages) et autres produits internes (ordinateurs portables, papier, produits nettoyants).

Au cours du processus de sélection, des fournisseurs spécifiques sont invités à remplir un questionnaire sur la responsabilité d'entreprise, qui contient des questions approfondies



sur leurs pratiques en matière d'environnement, de santé & sécurité, d'éthique et de droit de la personne au travail. Les résultats de ces évaluations permettent à Bell de sélectionner les fournisseurs responsables. Quelquefois, Bell procède à des audits de certains fournisseurs afin de valider les réponses fournies dans le questionnaire. Les fournisseurs de services environnementaux, quant à eux, doivent passer à travers un processus d'évaluation des risques environnementaux rigoureux où Bell conduit des audits environnementaux sur les opérations au cours du processus de sélection.

De plus, tous les nouveaux contrats de Bell obligent les fournisseurs à se conformer au Code de conduite des fournisseurs de Bell, qui dicte clairement que le fournisseur doit prendre des mesures raisonnables pour respecter le code dans ses propres activités et ses propres chaînes d'approvisionnement. Le Code de conduite des fournisseurs de Bell divulgue les normes qui permettent de s'assurer que les conditions de travail sont sécuritaires, que les employés sont traités avec respect et dignité, et que les processus de conception et de fabrication sont responsables d'un point de vue environnemental et éthique. Bell a à cœur de s'approvisionner de manière responsable et considère que toutes activités liées à sa chaîne d'approvisionnement qui alimentent les conflits et entraînent des violations des droits de l'homme sont inacceptables.

Nous évaluons aussi le risque associé à la responsabilité d'entreprise et à l'environnement dans nos contrats. Le but est de déterminer le niveau de risque des fournisseurs et d'atténuer les risques inhérents en mettant en place des mesures avant la signature du contrat. Un processus d'audit sur place a été mis en place il y a plusieurs années afin d'évaluer, par le biais d'évaluations des risques environnementaux, les fournisseurs de services environnementaux.

Bell cherche à créer de la valeur en collaborant avec d'autres compagnies issues des TIC. Par exemple, Bell est un membre de l'Alliance des entreprises responsables Responsible Business Alliance (RBA). Les membres travaillent ensemble afin de créer des outils afin de faire la promotion d'une rigueur unifié au sein de la chaîne d'approvisionnement. Joindre nos forces signifie aussi que nous pouvons combattre les pratiques indésirables comme le travail des enfants, qui est interdit par notre Code de conduite des fournisseurs. Les membres du RBA peuvent réaliser des audits sur place, éduquer les fournisseurs sur les meilleures pratiques, ou bien réaliser des activités de développement des capacités, et les résultats contribueront à enrichir la base de données partagée par l'ensemble de la communauté.